



Réf. : 2425DIR08

Le Caire, le 1^{er} octobre 2024

Fonctionnement du service de vie scolaire

Gestion des absences et communication

Nous avons, en ce début d'année, rencontré quelques difficultés dans la communication en raison de changements dans les adresses mail des personnels de la vie scolaire. Le problème technique est désormais résolu, impliquant un nouveau fonctionnement dans votre communication avec la vie scolaire.

Contacts

Pour toute question d'ordre général :

- Magali HANNEQUAU, CPE Collège : magali.hannequau@lfcaire.net
- Marie PLASSE, CPE Lycée : marie.plasse@lfcaire.net

Comment informer/justifier une absence

Il est demandé aux familles de tenir informée la vie scolaire pour toute absence d'un élève (à venir ou passée).

Pour cela :

- Se connecter sur son compte Parents Pronote (option à privilégier) et suivre les étapes précisées en [lien ici](#).
 - 5 motifs d'absences sont proposés : Maladie sans certificat, Maladie avec certificat (joindre obligatoirement le certificat), Raison familiale, Problème de transport ou Divers.
- Ou envoyer un email à la vie scolaire :
 - Pour les élèves du collège (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) : Absences-college@lfcaire.net
 - Pour les élèves du lycée (2^{nde}, 1^{ère} et Terminale) : Absences-lycee@lfcaire.netMerci de bien préciser le nom et la classe de l'enfant dans le corps du message

A noter :

- Lorsqu'un élève est noté "absent" par son professeur, cette absence est visible sur l'espace Pronote du parent. Si l'absence n'a pas été justifiée, la vie scolaire préviendra la famille par mail.
- Les motifs "Divers" et "raison familiale" doivent obligatoirement être accompagnés d'un commentaire explicatif, faute de quoi, l'absence sera considérée comme irrecevable et donc non validée administrativement.
- Le motif « problème de transport » ne sera validé que si c'est la 1^{ère} heure de cours de votre enfant et selon l'appréciation du CPE. Ce motif ne sera accepté que de manière exceptionnelle.
- Pour tous les motifs d'absence, vous pouvez joindre un justificatif (certificat médical, convocation...).

Rappels importants concernant les absences

L'assiduité est la condition essentielle à la réussite scolaire de vos enfants. Il nous revient, à tous, de la contrôler.

- Les absences doivent conserver un caractère exceptionnel.
 - Les rendez-vous médicaux, de soin ou de suivi doivent être pris en dehors des heures de cours. Ainsi si vous prenez un rdv médical pendant les heures de cours vous devrez obligatoirement nous fournir un justificatif du médecin. Il en est de même pour les justificatifs pour raison personnelle.
 - Sauf cas très particulier explicitement autorisé par la Direction et sous réserve de fournir une attestation validant la qualification de sportif de haut niveau émise par une fédération nationale, aucune absence n'est tolérée pour permettre à l'élève de participer à des entraînements sportifs ou des compétitions en dehors du cadre scolaire.



- Nous nous autorisons à refuser une demande de sortie anticipée si la raison donnée n'est pas recevable.
- Seuls les personnels de santé sont habilités à décider du retour de l'élève malade à son domicile.
 - Un élève souffrant ne peut quitter seul l'établissement en cours de journée. Ainsi nous n'accepterons plus de laisser partir un élève avec un mail des parents nous demandant de laisser sortir leur enfant plus tôt sous prétexte qu'il est souffrant.
- Tous les collégiens sont sous le régime rouge et ne sont ainsi pas autorisés à quitter l'établissement avant la fin de leur cours, même lorsqu'ils ont plusieurs heures de permanence en raison de l'absence de professeurs.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous tenons à votre disposition pour tout support.

Magali HANNEQUAU

The stamp is circular with the text "AMBASSADE DE FRANCE" at the top and "LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE" at the bottom. In the center, it reads "Conseiller Principal d'Education".

CPE Collège du LFC

Marie PLASSE

The stamp is circular with the text "AMBASSADE DE FRANCE" at the top and "LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE" at the bottom. In the center, it reads "Conseiller Principal d'Education".

CPE Lycée du LFC